

Parcours

Littoraux de demain : s'adapter avec la nature

De juin à octobre 2025

Webinaire n°3

Les Solutions fondées sur la Nature en milieu littoral :
repérer et mobiliser les financements disponibles

mardi 9 septembre - 14h à 15h30

Crédit photo : Sébastien Lamy, Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Déroulé du webinaire

1

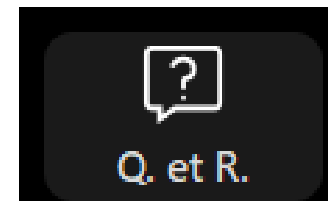
La mobilisation du
Fonds Vert pour le
financement des SfN
en zones littorales

2

Les financements de
**l'Agence de l'eau Seine
Normandie** et de la **Région
Normandie** dans le
domaine de l'adaptation
des territoires littoraux au
changement climatique

3

Le **Programme Nature 2050
de CDC Biodiversité** pour le
financement des projets de
SfN : focus sur le littoral





MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Vert
Accélérer la transition
écologique dans les territoires

Les Solutions fondées sur la Nature en milieu littoral : repérer et mobiliser les financements disponibles

La mobilisation du Fonds vert pour le financement de SfN en zones littorales

9 septembre 2025



Le fonds vert : un dispositif de soutien de la transition écologique dans les territoires



Axe 1 – Renforcer la performance environnementale



Axe 2 – Adapter les territoires au changement climatique



Axe 3 – Améliorer le cadre de vie



Fond vert biodiversité



Appui en ingénierie



Les mesures du fonds vert et les solutions fondées sur la nature



Axe 1 – Renforcer la performance environnementale



Axe 2 – Adapter les territoires au changement climatique

- Financer des solutions d'adaptation au CC fondées sur la renaturation des villes et des villages
- S'adapter au recul du trait de côte



Axe 3 – Améliorer le cadre de vie

- Soutenir la transition et la planification écologique des activités et des espaces maritimes et littoraux



Fond vert biodiversité

- Protéger et restaurer les espaces naturels



Appui en ingénierie



Mesure - Financer des solutions d'adaptation au CC fondées sur la renaturation des villes et des villages

Ambition et projets cibles

Les projets doivent être **situés au sein ou en continuité d'un espace urbanisé** et **améliorer les fonctionnalités écologiques** de l'espace préservé ou recréé

Les projets doivent contribuer à :

- ✓ La **renaturation des sols et espaces** urbains
→ *Désimperméabilisation d'un parking et renaturation d'un espace dunaire ou de haut de plage*
- ✓ La **présence de l'eau et des milieux aquatiques** en ville
→ *Restauration de zones humides tampons pour recréer un continuum terre-mer*

Types de projets : études de diagnostic territorial et de stratégie, ingénierie et études préalables à la conception de projets, investissements

Cibles : Collectivités territoriales et groupements, établissements publics locaux et d'Etat, bailleurs sociaux

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/financer-des-solutions-dadaptation-au-changement-climatique-fondees-sur-la-renaturation-des-villes-et-des-villages-2/>
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Cahier%20accompagnement_Axe2_Renaturation.pdf



Mesure - S'adapter au recul du trait de côte

Ambition et projets cibles

- ✓ **Elaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)**
 - Acquisition de données sur l'évolution du trait de côte pour constituer un socle de connaissance préalable
 - Etudes et prestations nécessaires à l'élaboration d'une SLGITC (diagnostic de l'existant, définition de scénarios d'adaptation et analyse comparative des scénarios dans un objectif d'aide à la décision).
→ *Etudes des actions de gestion et de protection souple, dont SfN, pertinentes pour adapter le territoire au recul du trait de côte*

Cibles : Acteurs publics territoriaux (collectivités, EPCI, regroupement d'EPCI) dont au moins l'une des communes littorales membres est identifiée dans le décret liste des communes

- ✓ **Actions de recomposition des territoires**, contractualisées avec l'État dans le cadre de projets partenariaux d'aménagement (PPA)
→ *La prise en charge d'actions de stabilisation du trait de côte avec des techniques « douces » (mobilisant les milieux naturels) fait l'objet d'une analyse cas par cas*

Cibles : EPCI littoraux dont les communes littorales menacées par l'érosion ont délibéré pour s'inscrire n dans le décret liste

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/sadapter-au-recul-du-trait-de-cote-1/>

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Cahier%20accompagnement_Axe2_Renaturation.pdf



Mesure - Soutenir la transition et la planification écologique des activités et des espaces maritimes et littoraux

Ambition et projets cibles

- ✓ **Soutenir un usage durable du littoral et sa préservation**
 - Etudes et travaux pour un aménagement durable du territoire
→ *Déplacement / réhabilitation de sentiers du littoral pour l'adaptation aux aléas côtiers et aux changements climatique*
- ✓ **Favoriser la transition écologique du patrimoine littoral et maritime**
 - Etudes et travaux pour la dépollution et la renaturation de zones artificialisées, ou la déconstruction des bâtiments sans valeur patrimoniale et sans intérêt pour l'accueil du public, en vue de leur restitution à la nature
→ *Renaturation d'espaces côtiers artificialisés (démolition d'ouvrages, effacement d'aires de stationnement) favorisant la mobilité naturelle du trait de côte*
 - Etudes et travaux pour la valorisation des paysages appréciés depuis la mer et la terre
→ *Requalification paysagère incluant par exemple des actions de restauration de végétation indigène*

Cibles : Collectivités territoriales et groupements, établissements publics locaux et d'Etat, associations ou fondations, gestionnaires de ports, entreprises privées

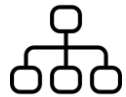
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/soutenir-la-transition-et-la-planification-ecologique-des-activites-et-des-espaces-maritimes-et-littoraux/>
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FV_Cahier_Axe3_mesure%20mer%20et%20littoral_v1.1.pdf



Fonds vert Biodiversité



≈ **300 M€** sur la période 2023-2025



3 mesures



Près de 2 000 projets financés

en 2023-2024 (3 300 projets déposés)

- Protéger et restaurer les écosystèmes
- Réduire les pressions sur la biodiversité
- Atlas de la Biodiversité Communale

- ✓ Diversité de porteurs de projets éligibles (collectivités, associations, sphère privée...)
- ✓ Toute taille de projet
- ✓ Critères de sélection adaptés aux priorités régionales
- ✓ Articulation avec d'autres sources de financement

La stratégie nationale biodiversité 2030

- Une réponse aux **5 pressions majeures** identifiées sur la biodiversité
- Une **déclinaison opérationnelle** des engagements internationaux (**COP 15**)
- Inscrite dans le chantier de la **planification écologique** piloté par le Premier ministre
- Soutenue par un **budget** sans précédent





Mesure – Protéger et restaurer les espaces naturels

Ambition et projets cibles

- ✓ **Restaurer les écosystèmes terrestres et marins dégradés**
 - Ingénierie et études préalables à la conception des projets ainsi que leur évaluation dans le temps
 - *Ingénierie territoriale pour le montage de projets de restauration*
 - Subvention d'investissement permettant la mise en œuvre concrète de solutions
 - *Actions d'investissement et d'intervention*
 - *Opération sur le patrimoine naturel*
 - *Mesures d'accompagnement visant à réduire les pressions qui causent la dégradation des milieux*
 - *En outre-mer uniquement : mouillages écologiques*

Cibles : Collectivités territoriales et groupements, établissements publics locaux et d'Etat, associations ou fondations, gestionnaires et propriétaires forestiers, entreprises privées

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/soutenir-la-transition-et-la-planification-ecologique-des-activites-et-des-espaces-maritimes-et-littorales/>

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FV_Cahier_Axe3_mesure%20mer%20et%20littoral_v1.1.pdf



Mesure – Protéger et restaurer les espaces naturels

Exemple de projet de restauration



RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE FLORISTIQUE DU LITTORAL DE LA PERLE RIFFLET DANS UN CONTEXTE DE REcul DU TRAIT DE COTE



Commune de Deshaies (**La Réunion**)

Ambition du projet : Lutter contre la perte de biodiversité des habitats côtiers composant la zone littorale de la Perle-Riflet dans une démarche s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature.

Subvention demandée : 48K€

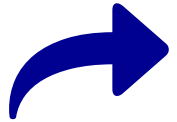
Coût total du projet : 161K€



Plan de financement :

- Fonds Européens (BESTLIFE)
- Fonds Vert
- Parc National de Guadeloupe
- Commune de Deshaies (auto-financement)

Un parcours usagers au cœur des attentions



Avant de soumettre une candidature au fonds vert biodiversité, le porteur de projet est invité à se renseigner auprès de la DREAL ou DEAL pour prendre connaissance des priorités d'action et des conditions d'acceptation des projets dans la région concernée



- Les mesures sont accessibles sur la page fonds vert sur la plateforme Aides-territoires aides-territoires.fr/fondsvert



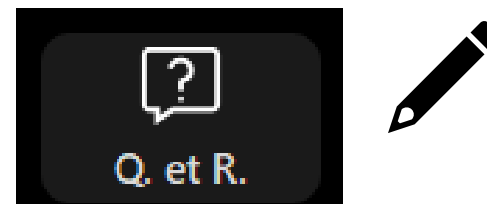
- Via la fiche mesure, on accède :
 - au cahier d'accompagnement
 - au formulaire en ligne sur la plateforme Démarches simplifiées pour déposer sa demande d'aide au titre du fonds vert biodiversité



- Instruction du dossier par les DREAL ou les agences de l'eau → comité de programmation plusieurs fois par an, comité des financeurs

Merci de votre attention !

Des questions ?
Posez-les dans la boîte Q&R



Programme

 **EAU** 2025
2030
& CLIMAT
BIODIVERSITÉ

**Les financements de la
Région Normandie dans
le domaine de
l'adaptation des
territoires littoraux au
changement climatique**

Programme



EAU 2025
2030
& CLIMAT
BIODIVERSITÉ



Volet LITTORAL

LES CONDITIONS OPERATIONNELLES D'AIDE : SOMMAIRE



A - Améliorer l'assainissement des collectivités et la gestion des eaux de pluie



RENFORCÉ

B - Accompagner la réduction des pressions des acteurs économiques hors agriculture

D - Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

E - Favoriser la sobriété et réduire les prélèvements pour tous les usages – gestion quantitative



NOUVEAU

F - Restaurer la nature : mieux préserver et valoriser les écosystèmes et la biodiversité associée et prévenir les risques naturels



RENFORCÉ

G - Acquérir les connaissances sur les milieux aquatiques, marins et leur biodiversité

H - Mobiliser les acteurs et les territoires

Conditions opérationnelles générales

LES AIDES POUR LE LITTORAL



Pollutions
microbiologiques



Eutrophisation
marine



Pollutions
chimiques et
déchets



Sobriété en eau



Adaptation au
changement
climatique en bande
côtière



Biodiversité



Surveillance
environnementale
et connaissance

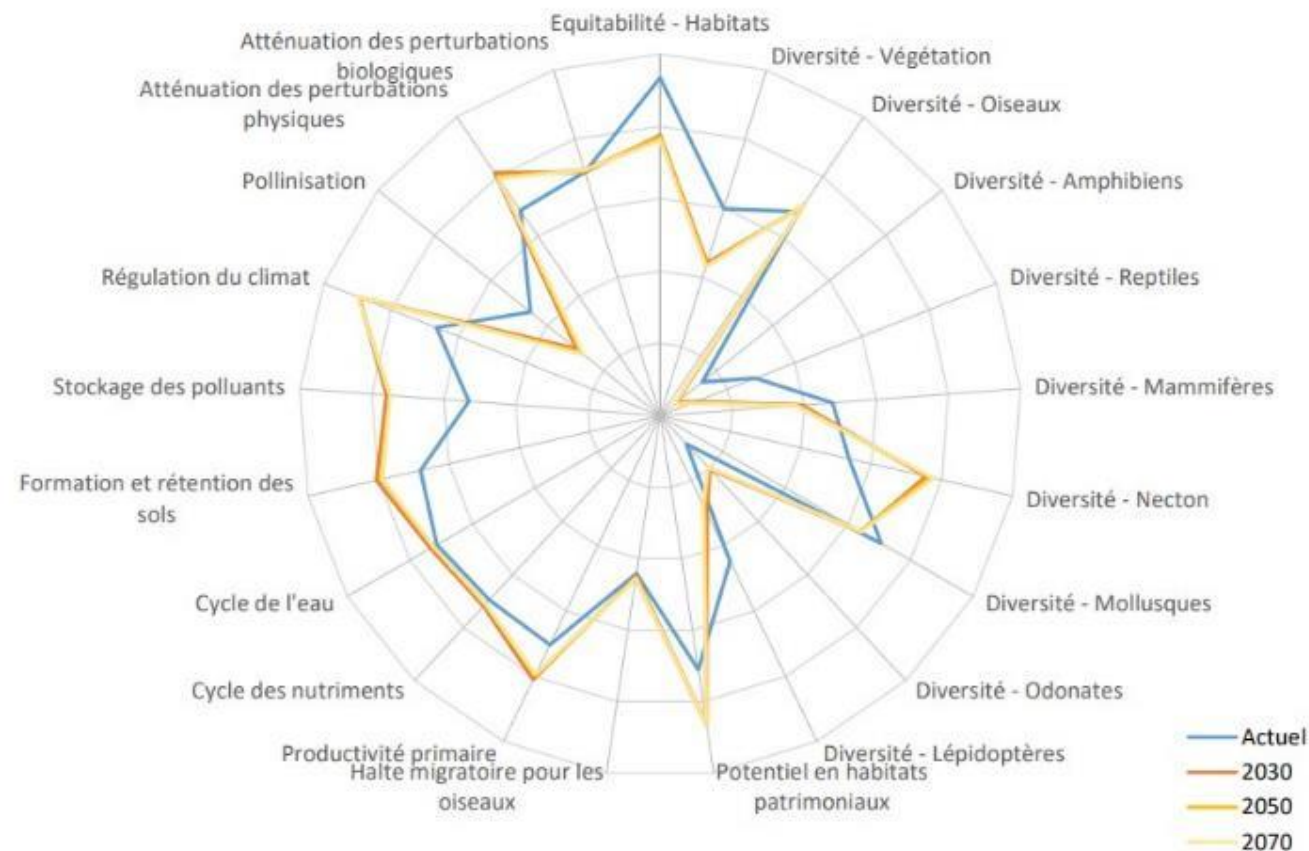


Planification



Conditions opérationnelles générales

Adaptation au changement climatique en bande côtière



Adaptation au changement climatique en bande côtière



Travaux

- Solutions fondées sur la nature : dépoldérisation, réestuarisation, désartificialisation du trait de côte (rubriques [F.1](#), [F.2](#) et [F.5](#)).
- Suppression ou aménagement de barrages côtiers, buses, portes-à-flot (rubrique [F.3](#))

Adaptation des usages

- Relocalisation d'infrastructures d'assainissement et études associées (rubrique [A.1](#))
- Accompagnement du changement de pratiques agricoles (rubrique [C](#))

Gouvernance

- Définition des aléas, de stratégies de gestion de la bande côtière (rubrique [F.5](#))
- Sensibilisation : développement de la culture du risque, adaptation au changement côtier (rubrique [F.5](#)).
- Animation et ingénierie de projet dédiées aux solutions fondées sur la nature (rubrique [H.3](#))

Gestion de crise

- Travaux d'urgence de restauration et d'entretien des milieux aquatiques (rubrique [F.3](#)).
- Travaux d'urgence de remise en fonctionnement des installations (rubrique [A.1](#), [A.2](#))



Les financements de la Région Normandie dans le domaine de l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique

Delphine BAUDRY, chargée de projets à l'adaptation des territoires littoraux aux changements climatiques, Région Normandie

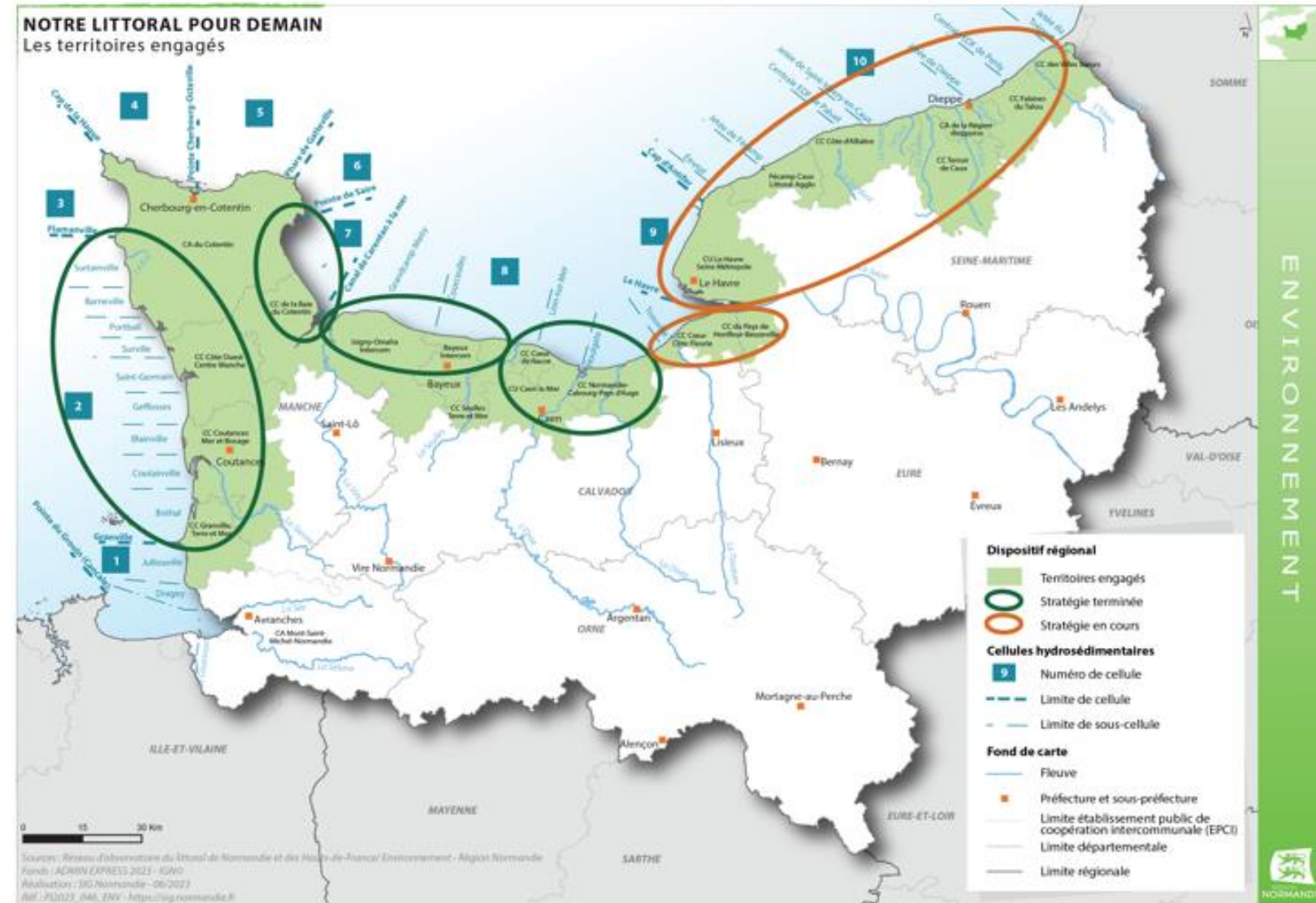
Emails :

delphine.baudry@normandie.fr

polelittoraleteau@normandie.fr

Un historique : Notre Littoral Pour Demain

- **2014** : lancement de la politique « **Notre Littoral Pour Demain** » pour établir des stratégies de gestion durable du littoral à moyen et long terme
- Des impératifs :
- Prendre en compte le changement climatique
- Associer la population
- Choisir une échelle cohérente (une ou plusieurs cellules hydrosédimentaires)



Accompagnement ACC littoral

Articulation avec les compétences Région :

- *Sur les domaines pour lesquelles la Région est cheffe de file : Climat, Protection de la Biodiversité*
- *Aménagement et Développement du Territoire (SRADDET)*
- *Développement économique (Continuité des activités économiques)*

Articulation avec plusieurs démarches en cours :

- GIEC Normand
- Stratégie Régionale de la Biodiversité Normandie 2030

Et avec prise en compte des SfN :

- Promouvoir la mise en œuvre des Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN)
- Fonctionnalités des milieux littoraux
- Prise en compte du patrimoine littoral, naturel et culturel



Les dispositifs d'aides proposés

25 M€ consacrés sur :

FEDER : 10 M€
Objectif Stratégique 2.4

CPER : 15 M€ pour
Littoral, estuaires, aval
des fleuves

Démarches
d'animation
territoriale

4 projets : 1,40
M€
1 appel à projets
ouvert : 1,28 M€

Opérations
pilotes de
« relocalisation
d'activités »

5 projets à venir :
1,43 M€

Dispositifs :
« Notre Littoral pour
Demain » et
« Innovation »

**INVT : Actions exemplaires
d'adaptation**

4 projets venir : 0,89 M€

Fonds Région :
Un budget annuel voté

Dispositifs : « Notre Littoral pour
Demain » et « Innovation »

- **Stratégie locale « Notre Littoral Pour Demain »**
- **Amélioration de la connaissance**
- **Innovation dans l'Adaptation**

10 projets aidés : 2,16 M€
Des cotisations statutaires au ROL,
SMLN, ANEL : 0,4 M€ par an

Intitulé de l'OS 2.4 du FEDER : FEDER OS 2.4 : « Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes »



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE

Un Bon Projet ?



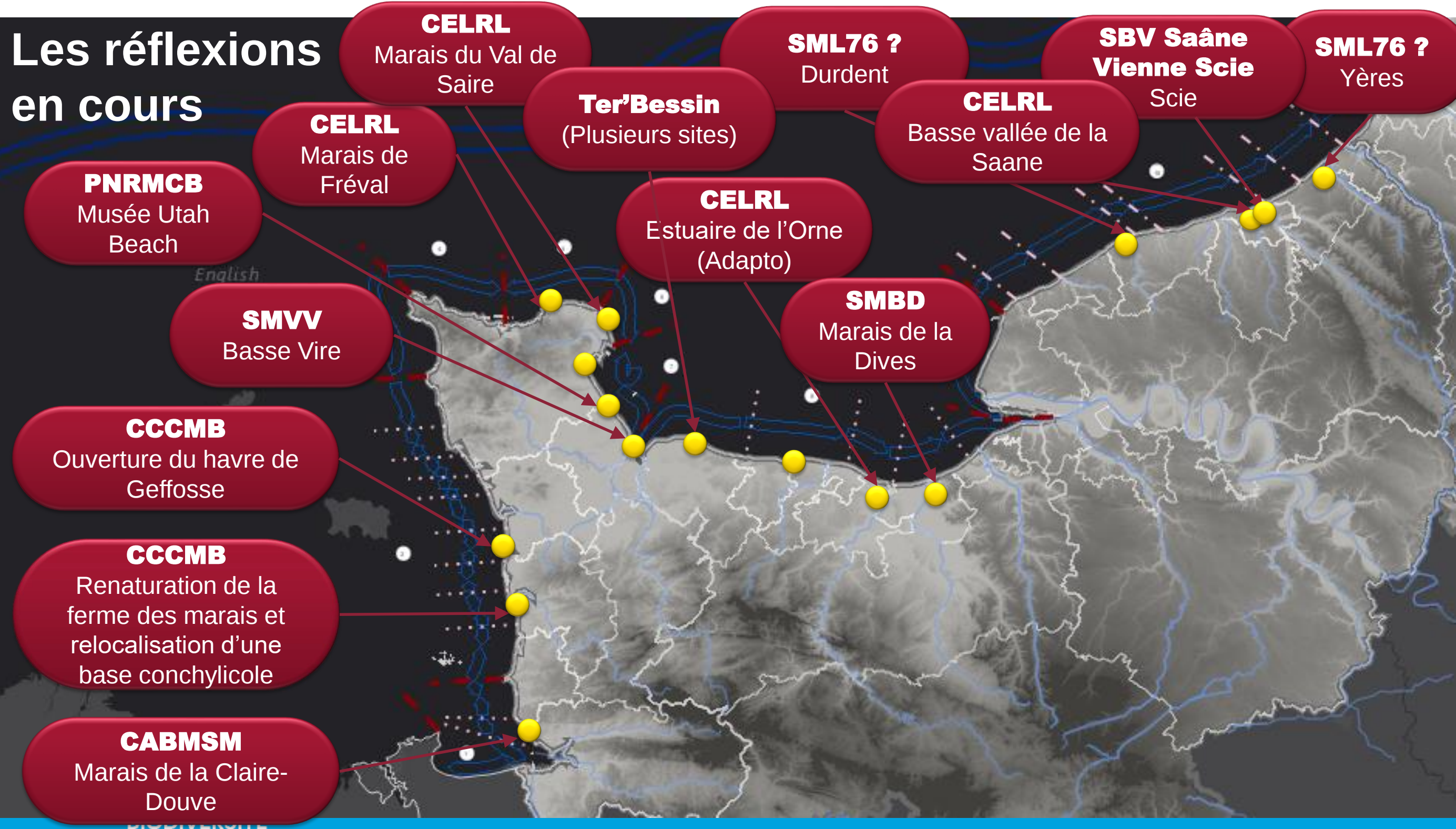
Dans ses ambitions

- Prise en compte des enjeux à court, moyen et long terme ;
- Une nécessaire plus-value écologique;
- Un projet « global »;

Dans son montage

- Un projet avec un pilotage clair et transversal;
- Un projet qui propose suivi et évaluation;
- Un planning maîtrisé

Les réflexions en cours



Articulation des financements* **



* sous conditions ** non exhaustif !!

(1) Dans le cadre d'un projet global

(2) Si relocalisation des activités

(3) Pour certains ouvrages et certaines activités seulement

(4) Si constitutif d'un système d'endiguement

Région			AESN	Etat		
Fonds FEDER 2.4 "Animation"	Fonds FEDER 2.4 "Relocalisation"	Fonds Région "Notre littoral pour demain"	12e pgm	FPRNM si PEP/PAP	Fonds vert	PPA

Urbanisme et planification

SCOT, PLU(i)						
Etudes spécifiques : plans guide, SIP	Oui (1)		Oui	Oui	Oui	Oui (1)

Pilotage, Communication, Sensibilisation

Animation auprès des acteurs, ingénierie territoriale	Oui (1)			Oui (1)	Oui	Oui	Oui (1)
Grand public	Oui (1)						Oui (1)
Opération pilotes (résidences architecte ...)	Oui (1)				Oui	Oui	
PCS							
Systèmes d'alerte					Oui		

Etudes et travaux de défense contre la mer

Diagnostic des ouvrages							
Etudes et travaux pour de nouveaux ouvrages					Oui (4)		
Adaptation des ouvrages (routes submersibles ...)					Oui		

Etudes et travaux de recomposition territoriale

Etudes stratégiques : foncier, concertation ...	Oui (1)	Oui (2)	Oui (2)	Oui		Oui	Oui (1)
Travaux de déconstruction / renaturation		Oui (2)	Oui (2)	Oui (1)		Oui	Oui (1)
Travaux de relocalisation		Oui (2)	Oui (2)	Oui (3)		Oui	Oui (1)

Etudes et travaux d'adaptation du bâti

Adaptation de structures économiques (campings, conch ...)					Oui	Oui (3)	(?)
Adaptation d'habitats particuliers					Oui		

Etudes stratégiques d'adaptation

Réflexions de filières etc ...				Oui			
--------------------------------	--	--	--	-----	--	--	--

EN PRATIQUE

Prenez contact avec le/la chargé (e) d'opérations de la direction territoriale dont vous dépendez pour présenter votre projet en vue de l'élaboration du dossier de demande d'aide.

Dépôt d'une demande d'aide

Formulaire de demande d'aide à télécharger sur le site internet de l'agence
Dossier complété à déposer sur DEMARCHES SIMPLIFIEES
Vous pouvez commencer les travaux dès la date de dépôt



Complétude du dossier

Renseignements complémentaires à fournir selon demandes de l'agence
Accusé réception de complétude

Avis

Avis de la commission des aides pour les aides > 300 000€ (assainissement, eau potable) ou 60000€ (autres thématiques)

Notification de l'aide

Pour les aides > 23 000€, convention d'aide à retourner signée dans les 6 mois

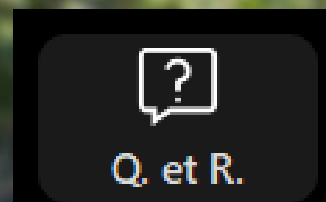
Réalisation de l'opération aidée

Demande de paiement



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Des questions ?
Posez-les dans la boîte Q&R



NATURE 2050

Biodiversité, Climat et
Territoire

NOTRE AMBITION



Préserver, restaurer et gérer durablement une diversité d'écosystèmes jusqu'en 2050



Renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique par la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature (SfN)



Réaliser localement les engagements mondiaux pris à la COP 21 Climat et à la COP 15 Biodiversité



Mobiliser tous les acteurs économiques pour enrayer le déclin de la biodiversité et financer l'effort d'adaptation



Produire des **données quantitatives et qualitatives** afin de démontrer la plus-value des SfN pour la résilience des écosystèmes



Tourbière du Plan de l'Eau (73)

NOTRE GOUVERNANCE



Créé en 2019
pour permettre à un plus grand
nombre de structures de nous
soutenir !

Membres du COPIL / CA :



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

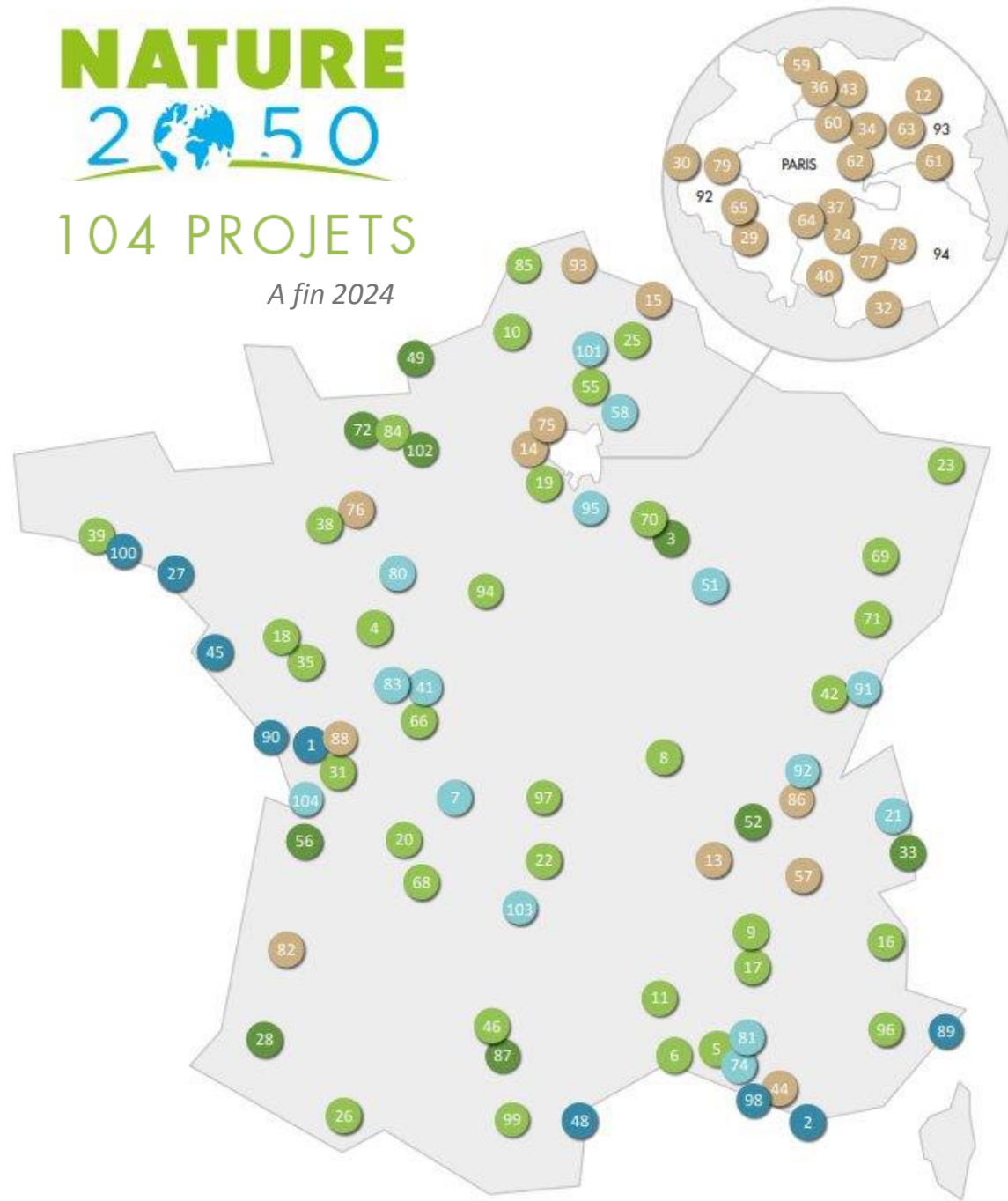


Agir pour
la biodiversité



Leur rôle :

- Sélectionner les projets financés par le programme
- Conseiller les orientations stratégiques du programme
- Garantir la rigueur du suivi écologique jusqu'en 2050



73 47
GUADELOUPE

MARTINIQUE

GUYANE

54
RÉUNION

ST PIERRE
ET MIQUELON

67
MAYOTTE

POLYNÉSIE
FRANÇAISE

53 50
NOUVELLE
CALÉDONIE

AGIR LOCALEMENT



Zones humides et cours d'eau



Transitions agricole et forestière



Biodiversité en ville



Continuités écologiques



Écosystèmes marins et côtiers

+ de
11 000

hectares

Surface totale
bénéficiant des
actions

670

hectares

Surface d'intervention
des projets



MESURER L'IMPACT JUSQU'EN 2050

Indicateurs « Programme »

Santé des sols
Abondance en azote 15 dans les feuilles

Indicateurs « Projet »

Biodiversité – Climat - Apport pour le territoire

Indicateurs « Déploiement »

Suivi des actions mises en œuvre

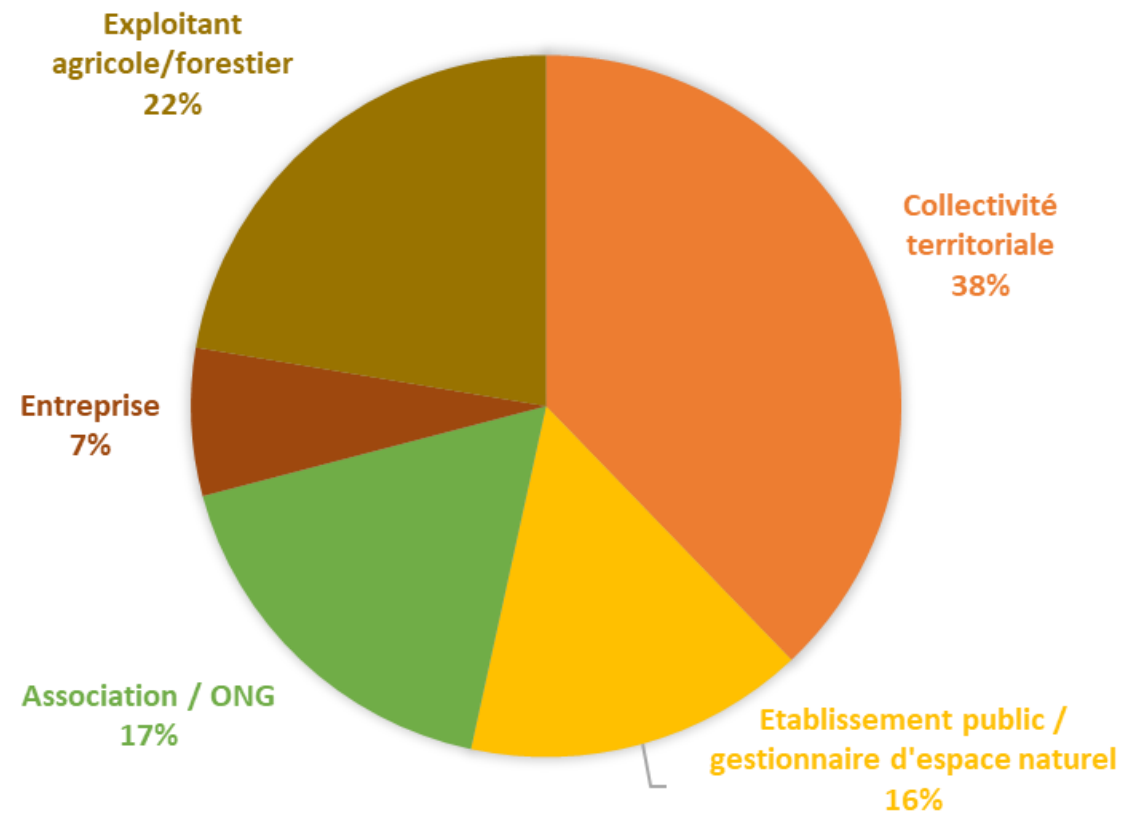
Suivi photographique

Suivi de l'évolution du projet



FÉDÉRER UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

NOS PORTEURS DE PROJET



Typologie des porteurs de projet du programme Nature 2050 (2024)

Nos porteurs de projet accueillent chaque année :

- Des groupes scolaires
- Nos contributeurs financiers lors de visites de sites
- Des chantiers participatifs au moment des travaux
- Des activités pédagogiques en partenariat avec les collectivités locales et les associations

PASSER A L'ACTION

Chaque entreprise peut définir un montant forfaitaire ou choisir la **métrique** correspondant à son engagement, via le Fonds Nature 2050 ou CDC Biodiversité.



Par exemple :

- **Emprise au sol** : restaurer 1m² par m² occupé ou construit
- **Emissions de CO₂** : restaurer une surface équivalente à impactée par ses émissions de CO₂ ou viser la séquestration d'une quantité donnée de CO₂
- **Nombre de salariés** : 10m² par salarié (calculé sur l'impact global)
- Etc.

**CDC BIODIVERSITÉ
S'ENGAGE :
5 € VERSÉS
AUJOURD'HUI
= 1 M² DE TERRITOIRE
RESTAURÉ ET ADAPTÉ
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
JUSQU'EN 2050**

PASSER A L'ACTION

Le programme en quelques chiffres

Montant total des contributions collectées
par le Fonds Nature 2050 et CDC Biodiversité en 2024

4,6 millions d'euros

dont

→ 3,9 millions d'euros via le Fonds Nature 2050
→ 730 000 euros via CDC Biodiversité

Montant total engagé sur la période 2016–2024

19,1 millions d'euros

+ 5,6 millions d'euros de la Métropole du Grand Paris dans le cadre
des appels à projets MGP - Nature 2050

soit environ

24,7 millions d'euros

en faveur de projets de solutions fondées sur la nature

CONTRIBUTEURS 2024



APPELS A PROJETS



fonds
MAIF pour
le vivant

Soutenir l'émergence et la pérennisation de projets qui mettent en œuvre des **Solutions fondées sur la Nature** pour l'adaptation des territoires aux effets du **changement climatique**.

Objectifs du partenariat :

- Préserver, restaurer et assurer une gestion durable de la biodiversité
- Adapter les territoires aux changements climatiques et améliorer le bien-être humain
- Atténuer le dérèglement climatique en renforçant les capacités de stockage de CO2
- Réduire la vulnérabilité des populations face aux risques climatiques (inondation, incendie, tempête, sécheresse ...)

1^{er} AAP – 2023-2024

11 projets lauréats

Près de 64 ha renaturés

Près de 1,5 M€ distribués aux lauréats

2^{ème} AAP – 2024-2025

10 projets lauréats

Plus de 411 ha renaturés

Près de 1,4 M€ distribués aux lauréats

3^{ème} AAP – 2025-2026

Dépôt des candidatures du 16 septembre au 13 novembre 2025

Annnonce des lauréats en mai 2026

CRITÈRES DE FINANCEMENTS

À quoi ressemble un projet exemplaire de mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature ?

1. Eligibilité au programme



CRITÈRES DE FINANCEMENTS



À quoi ressemble un projet exemplaire de mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature ?

2. Présenter un bon projet

Surface et budget du projet

Articulation biodiversité,
climat et territoire

Etudes préalables justifiant
l'intervention

Diminution des besoins de
gestion

Co-financements publics

Indicateurs de suivi

Perennisation du projet

Gouvernance inclusive

Vision écosystème

Choix d'essences adaptées
(locales, Végétal Local)

Démarche territoriale du
projet



Presqu'île de la Corrège



Le porteur de projet : Ville de Leucate

Localisation : Leucate, Aude

Surface : 6,5 ha

Contexte : La presqu'île de la Corrège est située sur un site naturel protégé caractérisé par une forte fréquentation d'oiseaux (80 000 passages par an). Or, la commune balnéaire audoise connaît une très forte variation de population l'été avec l'arrivée de 50 000 résidents supplémentaires à cette période. La presqu'île en a été fortement impactée avec la construction de nombreuses pistes fragmentant les 10 hectares et un stationnement anarchique en période estivale.

Défi à relever : Restaurer l'écosystème dunaire face au morcelage et à la dégradation écologique de la presqu'île pour créer un habitat favorable à la nidification des oiseaux et résilient face aux vents

Actions :

- Désimperméabilisation des anciennes routes et décompactage des pistes
- Restauration des habitats dunaires de 30 cm sur 13 500 m² ensemencés avec des essences locales et adaptées
- Installation des ganivelles temporaires afin de favoriser le maintien du sable en attendant que le génie végétal se développe
- Cadrage de la fréquentation : interdiction des voitures, piste piétonne, protection face aux chiens et animaux domestiques
- Gestion des espèces exotiques envahissantes en partenariat avec le Lycée agricole Martin Luther King
- Création d'une destination « sortie nature » pour l'Office de Tourisme de Leucate

Début des travaux : 2022





Presqu'île de la Corrège

Le projet est éligible :

- ✓ Le **territoire** est éligible
 - ✓ France métropolitaine
- ✓ La **typologie** de porteur de projet est éligible
 - ✓ Ville de Leucate
- ✓ Il s'agit d'une vraie **Solutions fondée sur la nature**
 - ✓ Désartificialisation et renaturation d'un écosystème méditerranéen
- ✓ La **pérennisation** des actions est assurée
 - ✓ Foncier sécurisé jusqu'en 2050
- ✓ Demande de **financement** éligible :
 - ✓ 56 000 €
 - ✓ co-financements publics





Presqu'Île de la Corrège

NATURE
2050





Le projet est exemplaire :

✓ Etudes préalables :

- Suivis naturalistes (avifaune et herpétofaune) réalisées par la LPO démontrant la nécessité d'intervenir sur ce site
- Choix d'essences adaptées (locales, Végétal Local)
- Vision écosystémique
- Diminution des besoins de gestion

✓ Gouvernance inclusive :

Projet porté par la Ville de Leucate, avec le soutien de la LPO France, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, le Syndicat Mixte Rivage et le Lycée Agricole Martin Luther King

✓ Indicateurs de suivi envisagés :

Biodiversité	Climat	Territoire
• Inventaires faune/flore LPO • Recouvrement / recolonisation du site	• Hauteur des dunes	• Articles de presse publiés • Panneaux installés • Sorties et Chantiers Nature réalisés

✓ Articulation biodiversité, climat, territoire :

Pour la biodiversité

- Reconquête d'un site naturel sur un espace artificialisé
- Création d'un habitat favorable à la nidification d'oiseaux
- Valorisation d'espèces endémiques face aux espèces exotiques envahissantes

Pour le climat

- Restauration et maintien de dunes à hauteur de 30 cm, conforme à la bonne gestion du risque de submersion et du trait de côte
- Renforcement de la résilience du territoire face aux vents violents

Pour le territoire

- Valorisation de sédiments issus du dragage du bassin de Leucate
- Sensibilisation des habitants, touristes et jeune public au patrimoine naturel audois

Une équipe à votre disposition



Valentine NOREVE

Directrice du programme Nature 2050



Marie BOIROT

Sourcing des projets



Aloïs CLINTON

Suivi des projets



Julie TOURRON



Léo VIBERT

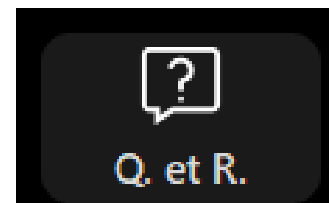


CDC BIODIVERSITÉ



Merci de votre attention !

Des questions ?
Posez-les dans la boîte Q&R



Quelques ressources :

Des questions ?

Posez-les dans la boîte Q&R

Quelques ressources :

● Ressources partagées durant le webinaire :

- [Aides-territoires, Fonds vert – Edition 2025](#)
- Les aides en faveur du littoral de l'AESN : [Pour un équilibre terre-mer en faveur de la qualité de l'eau | Agence de l'Eau Seine-Normandie \(eau-seine-normandie.fr\)](#)
- Des données et des documents-cadre pour fonder les projets : [Stratégie régionale « Littoraux Normands 2027 » | DREAL Normandie \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)
- Pour déposer une demande d'aide : [Formulaires de demande d'aide 2025-2030 | Agence de l'Eau Seine-Normandie \(eau-seine-normandie.fr\)](#)
- Synthèses du GIEC Normand et plan d'actions : [GIEC normand | Région Normandie](#)
- Stratégie régionale pour la biodiversité Normandie 2030 : [Préserver et restaurer la biodiversité et le patrimoine naturel | Région Normandie](#)
- Le dispositif IDEE Notre Littoral Pour Demain : [IDEE "Notre littoral pour demain" | Région Normandie](#)
- Le dispositif IDEE Innovation : [IDEE Innovation | Région Normandie](#)
- L'appel à projets FEDER « Démarches d'animation territoriale en milieu littoral » qui est ouvert jusqu'au 14/11/2025 : [Démarches d'animation territoriale pour promouvoir l'adaptation au changement climatique en secteur littoral | Région Normandie](#)
- Le dispositif FEDER ouvert au fil de l'eau pour accompagner les projets de relocalisation d'activités en milieu littoral : [Adaptation du littoral - Opérations pilotes de relocalisation d'activités | Région Normandie](#)
- Carte des projets Nature 2050 : [CARTE-PROJETS-2024-MD-WEB-VFinale.pdf](#)
- Candidature AAP Fonds MAIF pour le vivant x N2050 : [Appel à projets Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050 - Entreprise MAIF](#)

Quelques ressources :

- [Etude sur les financements : Quels leviers mobilisables pour la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique ?](#)
CDC Biodiversité, 2023

- Des ressources spécifiques aux territoires ultra-marins :

- [Guide des financements des projets en faveur de la biodiversité dans les Outre-mer français](#), OFB, 2023.
- [Des outils didactiques développés à partir du guide des financements](#)



Les prochaines dates :

- **Webinaires :**

Webinaire n°4 : Les instruments juridiques et les stratégies foncières : leviers pour faciliter la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature en milieu littoral

Vendredi 19 septembre : 10h30 – 12h

Webinaire n°5 : Les Solutions fondées sur la Nature dans les territoires d'Outre-mer : comment mieux adapter nos littoraux ultramarins ?

Mardi 23 septembre : 14h – 16h (*heure de Paris*)

**Inscription
gratuite mais
obligatoire !**

Les prochaines dates :

- **Webinaires :**

Webinaire n°6 : Comprendre, impliquer et agir : regards croisés pour la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature sur le littoral

Vendredi 3 octobre : 14h – 15h30

Webinaire n°7 : Solutions fondées sur la Nature : choisir la meilleure approche pour adapter son littoral aux risques côtiers

Lundi 6 octobre : 10h – 11h30

Webinaire n°8 (clôture) : L'avenir des Solutions fondées sur la Nature : Perspectives et solutions hybrides pour le littoral

Mercredi 15 octobre : 14h – 15h30

**Inscription
gratuite mais
obligatoire !**

Les prochaines dates :

● *Visites terrains :*

Bretagne (Morbihan) : Larmor-Plage

Jeudi 11 septembre : 10h – 12h

Outre-mer (Martinique) : Baie de Fort-de-France, Ducos

Vendredi 26 septembre : 9h30 – 11h30

Nouvelle-Aquitaine (Gironde) : RNN Terres d'Oiseaux

Jeudi 18 septembre : 9h - 12h30

PACA (Var) : Vieux Salins d'Hyères

Mardi 30 septembre : 9h30 – 12h

Occitanie (Aude-Pyrénées-Orientales) : Bourdigou et Leucate

Lundi 22 septembre : 14h – 16h45

**Inscription
gratuite mais
obligatoire !**

Les prochaines dates :

● *Visites terrains :*

Pays de la Loire (Loire-Atlantique) : Corsept

Jeudi 2 octobre : 14h – 16h

Normandie (Manche) : Val de Saire

Jeudi 8 octobre : 14h – 17h

Hauts-de-France (Somme/Pas-de-Calais) : Baie d'Authie

Vendredi 17 octobre : 10h – 13h

Inscription
gratuite mais
obligatoire !